AMALIA
le réseau immobilier

Barème Honoraires

BAREME TRANSACTION :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES (PRIX MAXIMUM)
< 25 000 €	3 500€ TTC
25 000 € à 49999 €	4 500€ TTC
50 000 € à 74 999€	5 500 € TTC
75 000 € à 99 999€	6 500€ TTC
100 000 € à 124 999 €	7 500 € TTC
125 000 € à 149 999€	8 500 € TTC
150 000 € à 174 999€	9 500€ TTC
175 000 € à 199 999 €	10 500 € TTC
à partir de 200 000 €	6% TTC

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Honoraires charge vendeur dans le cadre d'un mandat de vente « charge vendeur »
Honoraires charge acquéreur dans le cadre d'un mandat de vente « charge acquéreur »

Prix de nos prestations sont calculés avec le taux de TVA de 20%

(Mise à jour du 02/05/2023)

AMALiA
le réseau immobilier

BARÈME LOCATION :

Les honoraires sont répartis entre le bailleur et le locataire (article 5 de la loi n° 89-462)

Visites, constitution du dossier, rédaction bail : 8€/M² dans la limite d'un mois de loyer

Etat des lieux d'entrée : 3 € /M²

BARÈME GESTION LOCATIVE :

LA FORMULE **ECO**

4,60%ht
(soit 5,52%ttc)

La gestion administrative et comptable

. Encaissement des loyers, des dépôts de garantie, délivrance des quittances de loyers et attestations

. La régularisation des charges . Le suivi de l'assurance locative

LA FORMULE **TRANQUILLITÉ**

5,90%ht
(soit 7,08%ttc)

La formule Éco + La gestion technique

. Travaux d'entretien courant par des entreprises qualifiées
(pour toutes interventions de plus de 150€, un devis sera réalisé)

. Aide à la déclaration des revenus fonciers

. Suivi des entretiens chaudières . État des lieux, sortie et arrêté de compte

LA FORMULE **SÉRÉNITÉ**

7,80%ht
(soit 9,36%ttc)

La formule Tranquillité + l'assurance loyers impayés

. Assurance loyers impayés sans franchise, sans limitation de durée et garantie jusqu'à 80.000€

(Mise à jour du 20/06/23)

AMALIA
le réseau immobilier